

CATALOGUE LOCATION DE MATERIEL

EDITION 2024



S T O P & G O

THE LIVE FACTORY





01 - ENG

02 - OPTIQUES ENG

03 - CAMERAS PLA-

04 - OBJECTIFS

05 - PIEDS

**06 - ACCESSOIRES
PIEDS**

07 - GRILLES

**08 - LECTEURS
ENREGISTREURS**

09 - MATERIEL REGIE

10 - SIGNAL

11 - SON

12 - MONITEURS

13 - MODALITÉS

14 - CONDITIONS GÉNÉRALES

SONY - NEX-FS700E



PACK

Alim camera / Batteries /
Chargeur batteries

110€ / J

SONY - ALPHA 7S II



PACK

Batteries / Chargeur batteries /
Cartes SD

100€ / J

SONY - ALPHA 7R III



PACK

Batteries / Chargeur batteries /
Cartes SD

100€ / J

DJI - POCKET 2 CREATOR COMBO



PACK

Batteries / Chargeur batteries /
Cartes SD

60€ / J

SONY - FX III



PACK

Kit complet : boitier, cage,
batteries, chargeur, moniteur,
4 objectifs (70-200,50,16-35
& 27-70)

130€ / J

INSTA360 - ONE RS



PACK

Batteries / Chargeur batteries /
Cartes SD

70€ / J

01

MARSHALL - CV-506



PACK

Câble alimentation

43€ / J

MARSHALL - CV-503



PACK

Câble alimentation

35€ / J

MARSHALL - CV-228



PACK

Mini bras magique

35€ / J

MARSHALL - CV-226



PACK

Mini bras magique

30€ / J

PANASONIC - AG6CX350E



PACK

Batteries / Chargeur de batteries

200€ / J

01

ZHIYUN - CRANE 02



COMPATIBILITÉ

SONY A7 II / Panasonic GH5

45€ / J

ZHIYUN - CMF-01



COMPATIBILITÉ

Compatible tout objectif

10€ / J

TILTA - A7/A9 SERIES CAGE



COMPATIBILITÉ

SONY
A7 III / A7S III / A7S IV / A7R III /
A7R IV / A9 / A9 II

18€ / J

DJI - RONIN RS3



PACK

Kit complet Ronin RS3

30€ / J

TILTA - NUCLEUS N



COMPATIBILITÉ

Compatible tout objectif

25€ / J

TILTA - NUCLEUS M



COMPATIBILITÉ

Compatible tout objectif

45€ / J

CANON - FISHEYE 8-15mm



60€ / J

CANON - 24-105mm



60€ / J

CANON - 24mm



50€ / J

CANON - 18-135mm



X€ / J

CANON - 100mm



50€ / J

CANON - UltraSonic 50mm



60€ / J

SIGMA - 70-200mm



60€ / J

SAMYANG - 24mm



50€ / J

SIGMA - MC-11 CANON EF -> E



11€ / J

METABONES - EF-E MOUNT



15€ / J

02

IKEGAMI - HDK-79EXIII



PACK

Boitier + oeilleton/viseur plateau + semelle + casque

500€ / J

IKEGAMI - HDK-55



PACK

Boitier + oeilleton/viseur plateau + semelle + casque

500€ / J

BLACKMAGIC - URSA mini 1



PACK

Kit complet

200€ / J

CHAINE CAMÉRA COMPLETE



PACK

Caméra / Objectif standard /
CCU BSF-55 / Fibre / OCP-300

900€ / J

CHAINE CAMÉRA COMPLETE



PACK

Caméra / Objectif standard /
CCU BSF-55 / Fibre / OCP-300

900€ / J

SONY - SRG-120DS



NOUS CONTACTER

**CANON - GRAND ANGLE
HJ11e x 4.7B IRSE**



130€ / J

**CANON - GRAND ANGLE
KJ10e x 4.5B IRSE A**



130€ / J

CANON 4K 90X9,8



900€ / J

CANON - 72X



700€ / J

FUJINON - 4K 14X4.5



250€ / J

FUJINON - 4K 24X7.8



180€ / J

CARTONI - C20S / C60S



COMPATIBILITÉ

Compatible avec une large gamme de caméras pesant de 7 à 35 kg.

NOUS CONTACTER

VINTEN - V20



COMPATIBILITÉ

x

NOUS CONTACTER

VINTEN - VISION 250



COMPATIBILITÉ

x

20€ / J

CARTONI - MASTER 65V



COMPATIBILITÉ

Peut supporter des caméras pesant de 20 Kg (44lbs) à 65 Kg (143lbs)

250€ / J

SACHTLER - V25+



COMPATIBILITÉ

x

50€ / J

SACHTLER - V20+



COMPATIBILITÉ

x

40€ / J

PIEDS

05

SACHTLER - VIDEO 30 II



COMPATIBILITÉ

Pied lourd

50€ / J

MILLER - DS20



COMPATIBILITÉ

Pied ENG

20€ / J

VINTEN - VISION 3



COMPATIBILITÉ

Pied ENG

20€ / J

CARTONI - FOCUS 8



COMPATIBILITÉ

Pied ENG

20€ / J

MANFROTTO - 501HDV



COMPATIBILITÉ

Pied ENG

25€ / J

**ACCESSOIRES
PIEDS**

ONE MAN CREW - DIRECTOR



70€ / J

PROAIM - DOLLY



20€ / J

COMPATIBILITÉ

Pieds SACHTLER / LIBEC

06

CAMTREE - GRIPPER G-10



30€ / J

GRILLES

07

BLACKMAGIC - SMART VIDEOHUB 40X40



 **NOUS CONTACER**

RIEDEL - MICRON HD



NOUS CONTACER

LECTEURS
ENREGISTREURS

ATOMOS - SHOGUN STUDIO 2



NOUS CONTACER

GRASS VALLEY - DYNO K2



NOUS CONTACER

08

EVS - XTIII 8 CANAUX



NOUS CONTACER

IKEGAMI - BS-89



NOUS CONTACTER

CYANVIEW - CY-RCP



150€ / J

CYANVIEW - CY-RIO



100€ / J

BLACKMAGIC - ATEM TV STUDIO PRO 4K



NOUS CONTACTER

09

AVIWEST - PRO380



350€ / J

AVIWEST - PRO460



400€ / J

AVIWEST - QUAD



50€ / J

AVIWEST - STREAMHUB CSE514

NOUS CONTACTER

ERECA - STAR4HD



350€ / J

ERECA - STAR12HD



400€ / J

10

SYNOPTICS - ACD 4300 PI

350€ / J

SWIT - FLOW 6500

PACK

Jeu émetteur/recepteur +
batteries + chargeur batteries



300€ / J

TERADEK - CUBE 655

PACK

50€ / J



HOLLYLAND - COSMO C1

PACK

Jeu émetteur/recepteur +
batteries + chargeur batteries



50€ / J

HOLLYLAND - MARS 400S

PACK

Jeu émetteur/recepteur +
batteries + chargeur batteries

40€ / J



DJI - TRANSMISSION COMBO

PACK

Jeu émetteur/recepteur +
batteries + chargeur batteries

150€ / J



AUDIO TECHNICA / SENNHEISER / BEYERDYNAMIC	Micro canon	NOUS CONTACTER
SENNHEISER / AXMAN / PRODIPE / SHURE / T BONE	Micro poing filaire	NOUS CONTACTER
SENNHEISER	Micro cravatte	NOUS CONTACTER
SENNHEISER	Micro poing HF / AVX	NOUS CONTACTER
SENNHEISER	Combo kit AVX	NOUS CONTACTER
SENNHEISER	Micro cravatte HF	NOUS CONTACTER
SENNHEISER	Kit oreillette HF	NOUS CONTACTER
OKTAVA / RODE	Couple microphone ambiance	NOUS CONTACTER
SENNHEISER - SKM 9000 (KIT)	Micro poing PTT	60€ /J
RODE - Perche	Perche	5€ /J
ZOOM - H4N	Enregistreur	15€ /J
SENNHEISER - ASA 1	Splitter antenne	20€ /J
SENNHEISER - A2003 - UHF 450-960 Mhz	Antenne déportée micro HF	15€ /J

**SEETEC - BROADCAST DIRECTOR
MONITOR**



TAILLE

17.3"

30€ / J

BLACKMAGIC - SMARTVIEW HD



TAILLE

17"

200€ / J

SWIT - S-1173H



TAILLE

17"

60€ / J

IKEGAMI - HLM-1760WR HD



TAILLE

17"

230€ / J

IIVAMA - PROLITE XB2474HS



TAILLE

24"

15€ / J

12

Coefficients de location /jours													
1J	2J	3J	4J	5J	6J	7J	8J	9J	10J	11J	12J	13J	14J
1	1.5	2	2.5	3	3.25	3.5	3.75	4	4.25	4.5	4.75	5	5.25

Retrait du matériel directement dans notre dépôt
Livraison : Nous contacter

Renonciation à recours : 10% du prix en sus.



STOP & GO

THE LIVE FACTORY

CONDITIONS GENERALES

14



20

1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toutes les locations et productions audiovisuelles conclues par la société Stop & Go auprès de ses clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client et notamment les Conditions Générales d'Achat

2. Adhésion aux présentes conditions

En signant le devis, le Client reconnaît avoir préalablement pris connaissance des présentes Conditions Générales et les accepter sans restriction. Ces conditions s'appliqueront automatiquement aux autres commandes du Client.

3. Tarifs

Les locations de matériel sont aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par Stop & Go et accepté par le Client. Une facture est établie par Stop & Go et remise au Client lors de chaque prestation de location. Les tarifs s'entendent en euros et hors taxes, TVA en sus.

4. Commande

Les devis de prestations doivent être confirmés par le Client par leurs renvois signés à Stop & Go, sous 10 jours, avec la mention « Bon pour accord », par e-mail ou courrier. La mention « Bon pour accord » dans le corps d'un email vaut également acceptation du devis par le Client. L'émission d'un devis accepté par le Client est ferme et irrévocable. Le Client est immédiatement lié par sa commande et ne peut pas l'annuler.

5. Réservation

Toute réservation de matériel, de prestations ou de post-production doit être accompagnée d'un acompte de 50% du montant de la prestation globale. Stop & Go est autorisé à sous-traiter tout ou partie des prestations à des tiers.

6. Mise à disposition du matériel

Le matériel loué ou mis à disposition est réputé pris et réceptionné en bon état. Dans le cas d'une location et sauf mention contraire sur le devis, la prise et le retour du matériel s'effectue dans nos locaux. Un dépôt de garantie sera réclamé pour toute location. Ce montant variera en fonction de la valeur du matériel loué. Ce dépôt de garantie pourra être conservé un mois après la restitution du matériel et dans l'attente de la vérification de son état et pourra, notamment, être utilisé pour compenser des coûts de remise en état éventuel du matériel.

7. Restitution du matériel

La restitution est à la charge du Client. Toute restitution réalisée plus d'une heure après celle prévue entraîne la facturation d'une journée supplémentaire. En cas de non-restitution dans un délai de 7 jours à compter de la date prévue le Client se verra facturer, en sus des 7 jours de location supplémentaires, le prix de remplacement du matériel sur la base de sa valeur neuve ou du prix d'un matériel neuf équivalent si la référence n'est plus commercialisée.

8. Annulation

Toute prestation annulée moins de 72 heures avant le début prévu d'une prestation entraîne la facturation de 60% de ces dernières et de 100% du salaire des techniciens. Toute prestation annulée moins de 48 heures avant le début prévu d'une prestation entraîne la facturation de 75% de ces dernières et de 100% du salaire des techniciens. En cas d'annulation d'une prestation ou d'un tournage le jour même, et quel qu'en soit la cause (météo, annulation de l'évènement...), la prestation est due dans son intégralité. Le Client ne pourra, en aucun cas, prétendre à une indemnisation ou remise. Il devra souscrire le cas échéant une assurance pour couvrir ce risque. Toute location de matériel annulée moins de 24 heures avant la mise à disposition prévue entraînera l'application d'une pénalité égale à 50% du montant qui aurait dû être facturé pour la location.

9. Assurance

Le Client a l'obligation de contracter une assurance « Tout risques », couvrant le matériel loué. Le Client devra faire connaître les références du contrat souscrit au moment de la réservation. Le Client ne peut employer le matériel à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné ou enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la législation que par le constructeur du matériel loué ou encore des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite.

Tout dommage, avarie ou préjudice de quelque nature que ce soit survenant après la mise à disposition du matériel et/ou le début de la prestation est à la charge du Client, sans que ce dernier puisse se retourner contre Stop & Go ou son assurance. En cas de vol, la notification doit contenir l'original du récépissé de déclaration établi par le commissariat de police et une déclaration circonstancielle. A défaut de production de ces documents, la durée de location due par le Client continue à être comptabilisée. Tout dommage au matériel devra être signalé à Stop & Go au plus tôt et sous 48 heures par tout moyen ; et devra faire l'objet d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

10. Responsabilité

En matière de location, le matériel est réputé remis en parfait état de fonctionnement et d'entretien et conforme à la référence ou désignation mentionnée dans le devis. Le contrôle doit être réalisé par le Client lors de la mise à disposition et toute réserve doit être impérativement mentionnée sur le bon de retrait pour être prise en compte. Aucune réclamation ne pourra être réalisée postérieurement. Stop & Go ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée au titre des dommages subis par le Client du fait d'une défectuosité du matériel.

11. Contestation de facture

Toute contestation ou réclamation concernant les factures adressées par Stop & Go au Client ne pourra être examinée que si elle est réalisée par écrit dans les 7 jours suivant la réception de facture.

12. Conditions de paiement

Nos prestations sont payables selon l'échéancier suivant : - 50% du prix au moment de l'acceptation du devis par le client. - Le solde au retour de la location dans nos locaux.

13. Défaut de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure, à l'application de pénalités de retard calculé au taux maximum légal fixé par la BCE, soit 10,50 %. De plus une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée au Client en plus de l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues.

14. Notification

Toute notification faite à Stop & Go devra être réalisée par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social : Stop & Go 7 allée de Longuetterre, MONTRABE 31850

15. Juridiction

En cas de litige juridique avec la société Stop & Go, le tribunal de Toulouse reste seul compétent.

16. Renonciation à recours

En cas de souscription de la « renonciation à recours » (RAR) par le client, Stop and Go renonce à faire recours contre le client en cas de bris dans les limites suivantes :
- Le montant de la RAR est limitée à X% de la valeur HT du tarif à neuf du catalogue en vigueur.
- Le montant de la franchise de la RAR est de X€ hors taxes.
- Les dégâts causés par chutes, rayures, intempéries météo... sont exclus de la RAR et seront dus par le client.

17. Eviction du loueur

Le client s'interdit de céder, donner en gage ou en nantissement, de sous-louer, de prêter le matériel loué ou d'en disposer de quelque manière que ce soit, sans l'accord écrit préalable de Stop and Go. Si un tiers tente de faire valoir des droits sur ledit matériel, sous la forme d'une revendication, d'une opposition ou d'une saisie, le locataire est tenu d'en informer aussitôt Stop and Go. Ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions posées sur celui-ci ne doivent être enlevées ou modifiées par le locataire. Ce dernier ne pourra ajouter aucune inscription ou marque sur le matériel sans autorisation écrite.